



## Paternité forcé

-----  
Par Kvin54

Bonjour

J'ai couché plusieurs fois avec une femme Camerounaise de 25 ans mariée à un Français de 53 ans. Ce dernier ne peut plus avoir d'enfant.

Le rêve de cette femme était d'avoir un enfant et elle s'est servie de moi pour arriver à ses fins. J'ai pris mes précautions mais elle a quand même réussi à me piéger pour tomber enceinte. Elle a pris mon sperme qui était sur son ventre pour le mettre à l'intérieur de son vagin en pleine période d'ovulation. Quand elle m'a annoncé être enceinte je lui ai dit que c'était impossible que ça soit moi le père mais elle était sûre d'elle. Après plusieurs échanges et menaces de sa part, j'ai réussi à lui faire avouer la façon dont elle a procédé pour tomber enceinte ( j'ai l'enregistrement vocal ). Je refuse de reconnaître un enfant dans ces conditions. Pouvez-vous me dire que puis-je faire, quels sont mes droits dans une telle situation. Merci pour vos réponses

-----  
Par ESP

Bonjour

Cet article vous intéressera.

[url=https://blogavocat.fr/space/bogucki/content/paternite-forcee--que-faire-\_78024cb6-9905-458e-ade0-63575decd9e5]  
https://blogavocat.fr/space/bogucki/content/paternite-forcee--que-faire-\_78024cb6-9905-458e-ade0-63575decd9e5[/url]

-----  
Par Kvin54

Merci pour l'article je l'ai déjà survolé. Il date de 2010

-----  
Par Kvin54

Certaines personnes me disent d'assumer mais assumer quelque chose qu'on a pas fait c'est compliqué

-----  
Par ESP

Avez-vous vu un avocat ?

-----  
Par Kvin54

Non je n'ai pas d'avocat pour le moment. La femme en question ne connaît pas mon nom alors je me dis que tant qu'elle a pas mon nom je suis tranquille